

Aimer (II)

Les actes et les effets intérieurs de la charité

« La charité a pour *fruits* la joie,
la paix et la miséricorde ;
elle exige la bienfaisance et
la correction fraternelle ;
elle est bienveillance ;
elle suscite la réciprocité,
demeure désintéressée et libérale ;
elle est amitié et communion .

Catéchisme de l'Église Catholique, n. 1829



Michael S. Sherwin, o.p.

Printemps 2020

Lundi 10h - 12h

Mardi 11h - 12h

Les actes et les effets propres à la charité

- L'acte principal (intérieur) de la charité : aimer
(vouloir le bien de l'autre avec une union affective)



— les effets intérieurs de la charité (de l'acte d'aimer) :

- la joie
- la paix
- (la question de la miséricorde)



- L'acte principal (extérieur) de la charité : la bienfaisance

— les sous-espèces de la bienfaisance

- l'aumône (qui est une partie de la bienfaisance)
- la correction fraternelle (qui est une certaine forme d'aumône)

Les effets intérieurs de la charité : la Joie

« Tu mets dans mon cœur plus de joie qu'ils n'en ont
Quand abondent leur froment et leur moût. » Ps 4,8

« Tu m'apprendras le chemin de vie; devant ta face,
plénitude de joie, en ta droite, délices éternelles. » Ps 16,11

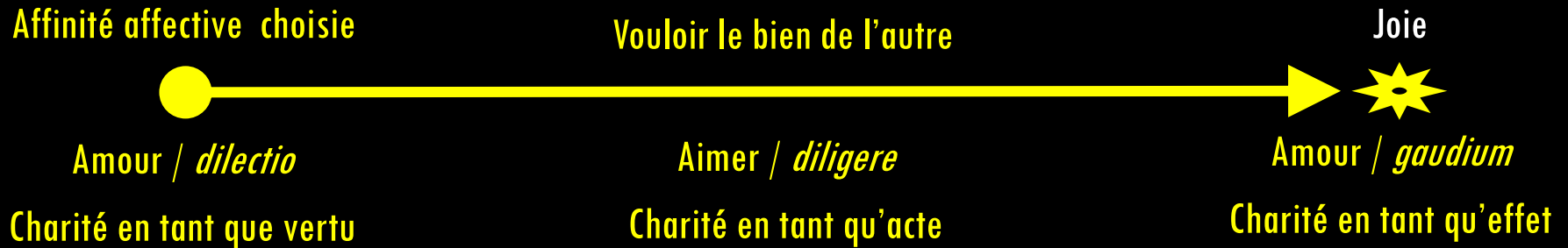
« Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés.
Demeurez en mon amour. Si vous gardez mes
commandements, vous demeurerez en mon amour, comme
moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je
demeure en son amour. Je vous dis cela pour que ma joie
soit en vous et que votre joie soit complète. » Jn 15,9-11

« Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le
boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-
Esprit. » Rm 14,17



La joie (1980)
Marc Chagall

Les effets intérieurs de la charité : la Joie



- La joie est l'effet de l'amour de deux manières :

- Parce que l'aimé nous est présent
- Parce que l'aimé est en possession de son bien propre, et il le conserve.



- « Ce second motif concerne surtout l'amour de bienveillance qui nous rend joyeux du bien-être de notre ami, même en son absence. » ST II-II 28.1

Les effets intérieurs de la charité : la Joie

Joie



Amour / *gaudium*

Charité en tant qu'effet

- Que voulons-nous dire par « effet » ?

- « l'effet du coup de poing était un bleu sur le bras. »

Dans un tel cas, l'acte s'arrête

(l'acte a lieu dans un instant) et l'effet reste.

- « l'effet de la lumière est d'illuminer; lorsque la bougie est allumée, elle illumine la chambre. »

Dans ce cas, l'effet est ce que l'acte produit par sa présence même. C'est l'épanouissement de l'acte. C'est en ce sens que la joie (et la paix) sont les effets de la charité.



Les effets intérieurs de la charité : la Joie

- Dieu est l'objet de la charité, et du seul fait qu'il est aimé, il est dans celui qui l'aime par sa grâce.
 - « Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. » 1 Jn 4, 16
 - « C'est pourquoi la joie spirituelle qui vient de Dieu est causée par la charité. » ST II-II 28.1
 - « Dieu, même en cette vie, est présent à ceux qui l'aiment, par la grâce qui le fait habiter en eux. » ST II-II 28.1 ad 1
- La joie spirituelle qui a Dieu pour objet peut avoir deux formes :
 - On se réjouit du bien divin en lui-même
 - C'est la meilleur joie et elle a sa source primordiale dans la charité
 - On se réjouit de ce même bien pour autant qu'on y participe.
 - Cette deuxième joie provient de l'espérance (animée par la charité), par laquelle nous attendons de jouir du bien divin. (ST II-II 28.1 ad 3)



La joie est-elle compatible avec la tristesse?

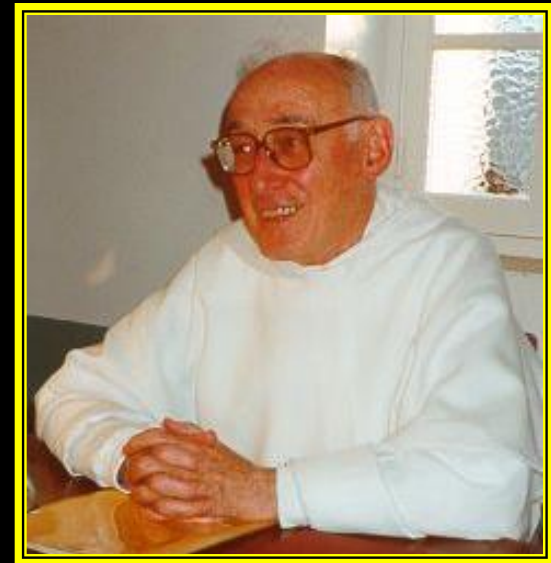
« Heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que votre récompense sera grande dans les cieux. »
(Mt 5,11-12)



- La première et principale joie (qui est propre à la charité et qui a pour objet le bien divin considéré en lui-même) ne peut être mêlée de tristesse.
 - « Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur. » Ph 4, 4
- La seconde joie (qui a pour objet le bien divin considéré comme étant notre partage) peut exister avec la tristesse, à cause des choses qui empêchent notre participation au bien divin. ST II-II 28.2

Joie spirituel et plaisir

- La différence entre le plaisir et la joie:
 - Le plaisir dépend de l'intégrité du corps (incompatible avec la souffrance)
 - La joie dépend de l'action vertueuse (une participation à la joie du ciel peut même exister au sein de la souffrance)
 - La joie est l'enfant de l'amour spirituel et d'une dévotion à la vérité et à la bonté morale.
 - « j'endure sous les fouets de cruelles souffrances en mon corps, mais qu'en mon âme je les supporte avec joie à cause de la crainte que j'ai de Lui. » (Éléazar dans 2 Mac 6, 30-31; voir aussi Col 1,11)
 - « On trouve cette joie [de contempler la vérité] même dans les supplices ». ST I-II 38.4



Servais Pinckaers
La morale catholique, 85

La joie dans la béatitude

« Pour ceux qui te servent librement,
pour eux, tu es leur joie (*gaudium tu ipse es*).

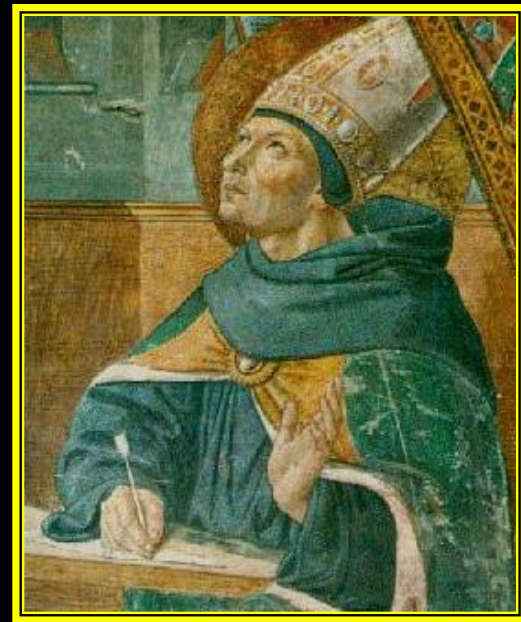
Or, c'est la vie heureuse, elle seule,
de se réjouir en toi, de toi, et pour toi

(*gaudium tu ipse es. et ipsa est beata vita,*

gaudere de te, ad te, propter te). » *Confessions* livre 10, ch 22

« La vie heureuse est la joie née de la vérité. »

(*gaudium de veritate*) *Confessions* livre 10, ch 23



Joie et excellence créatrice

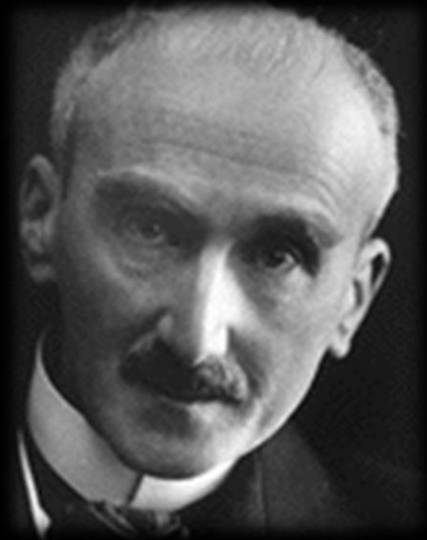
« La nature nous avertit par un 'signe' précis que notre destination est atteinte.

Ce 'signe' est la joie.

Je dis la joie, je ne dis pas le plaisir.

Le plaisir n'est qu'un artifice imaginé par la nature pour obtenir de l'être vivant la conservation de la vie; il n'indique pas la direction où la vie est lancée. Mais la joie annonce toujours que la vie a réussi, qu'elle a gagné du terrain, qu'elle a remporté une victoire: toute grande joie a un accent triomphal. Or, si nous tenons compte de cette indication, et si nous suivons cette nouvelle ligne de faits, nous trouvons que partout où il y a joie, il y a création: plus riche est la création, plus profonde est la joie. »

Henri Bergson *L' énergie spirituelle*, 832.



Les effets intérieurs de la charité : la paix



- La paix est « la tranquillité de l'ordre »
(tranquillitas ordinis) De civitate Dei 14.12.14
- La paix est le résultat des appétits bien ordonnés et de la double union qui en résulte.

La double union de la paix :

- l'union qui résulte de l'ordination de nos appétits propres à un seul but.
 - la charité produit cette union parce qu'elle nous fait aimer Dieu de tout notre cœur au point de lui rapporter tout; et ainsi tous nos appétits sont unifiés.
- l'union résultant de l'accord de notre appétit propre avec celui d'autrui.
 - la charité produit cette union parce qu'elle nous fait aimer le prochain comme nous-même, nous voulons l'accomplissement de sa volonté comme de la nôtre.

ST II-II 29.3

La miséricorde : un effet de la charité et une vertu

« La miséricorde est une espèce de tristesse » Jean de Damas *De fide orthod.* 2.2

« La miséricorde est la compassion que notre cœur éprouve en face de la misère d'autrui. »
Augustin *De civitate Dei* 9.5

« La miséricorde est la compassion pour la misère d'autrui » ST II-II 30.2

- La miséricorde en tant qu'effet de la charité (ST II-II 30.2)
 - Nous expérimentons de la compassion pour la misère d'autrui dans la mesure où nous la regarderons comme la nôtre.
 - Nous la regarderons comme la nôtre à cause de l'union affective produite en nous par l'amour. Comme tel, la miséricorde est l'effet de la charité.
- La miséricorde en tant que vertu (ST II-II 30.3)
 - En tant que réaction passionnelle (la tristesse pour la misère d'autrui), la miséricorde doit être régulée par la raison, et comme tel, la miséricorde est une vertu : une vertu morale régulant la passion de tristesse.

La création comme la 1^e miséricorde divine

- Parfois la justice consiste en la distribution des mérites, et on ne voit pas cette justice dans la création. Mais, parfois la justice consiste en la convenance de la bonté divine; et comprise de cette manière, elle ne présuppose pas quelque chose de la part de celui qui la reçoit, mais seulement de la part de Dieu; et de cette manière il peut y avoir de la justice dans l'œuvre de la création. C'est juste donc que chaque chose existe selon la manière préordonnée par la sagesse divine.
- De même, la miséricorde peut être comprise de deux manières. D'une manière selon laquelle elle repousse une misère non-méritée; et en cette manière miséricorde ne peut pas être dans l'œuvre de la création : d'une autre manière commune, selon laquelle, et sans question de mérite, n'importe quel manque est enlevé; et de cette manière la miséricorde est dans l'œuvre de la création : parce que Dieu en créant enlève le manque le plus grand, à savoir, le fait de non pas être; et il le fait de la gratuité de sa volonté et sans être contrant par aucune dette.

In Sent. IV, dist. 46, quest. 2, art. 2B, ad 1

La création comme la 1^e miséricorde divine

- **Justitia quandoque consistit in retributione meritorum; et sic justitia in creatione non consideratur: quandoque vero justitia consistit in condecencia divinae bonitatis; et sic non praesupponit aliquid ex parte recipientis, sed solum ex parte dei; et sic potest esse justitia in opere creationis. Justum est enim ut unaquaeque res hoc modo esse habeat quomodo praeordinatum est a sapientia divina.**
- **Similiter et misericordia dupliciter dicitur. Uno modo secundum quod repellit miseriam praecedentem non ex debito; et sic non potest esse misericordia in opere creationis: alio modo communiter, secundum quod sine debito tollitur quicumque defectus; et sic in opere creationis est misericordia: quia maximum defectum deus creando removet, scilicet non esse; et hoc ex gratuita voluntate fecit, non aliquo debito constrictus.**

In Sent. IV, dist. 46, quest. 2, art. 2B, ad 1

voir aussi ST I 21.4 ad 4

